



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

N° 06 – FINALES COUPE DE L'ANJOU U17 & CHALLENGE DE L'ANJOU U17

A. Objet de la manifestation

Deux finales : Challenge de l'Anjou U17 et Coupe de l'Anjou U17. Pas de prolongation, il est directement procédé à l'épreuve des tirs au but en cas d'égalité.

B. Date et durée de la manifestation

Samedi 30 mai 2020 – l'après-midi.

- 14 h 30 – Challenge de l'Anjou U17
- 17 h 00 – Coupe de l'Anjou U17

C. Les participants

a. Joueurs

64 joueurs : 32 joueurs par finale

b. Arbitres désignés

6 arbitres : 3 arbitres par finale

c. Officiels et/ou représentants du District

3 ou 4 membres de la Commission Départementale des jeunes

D. Infrastructures et matériel nécessaires

a. Terrains

- **1 terrain gazon ou synthétique (deux matchs auront lieu sur ce terrain)**
- **Un espace pour l'échauffement des équipes**

Le terrain se devra d'être préparé avant la manifestation : tonte et traçage impeccable.

b. Vestiaires

Le club d'accueil veillera à prévoir un nombre de vestiaires suffisant pour le nombre de **joueurs et les arbitres** :

- **4 vestiaires pour les 4 équipes finalistes**
- **2 vestiaires pour les arbitres**



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

c. Animation

Le club d'accueil sera également en charge des éléments matériels suivants :

- **Un espace adapté pour la remise des coupes (podium ou emplacement dans les tribunes) d'au moins 20m X 20m.**
- **Un système son de bonne qualité sous la responsabilité d'un technicien expérimenté ainsi que d'un animateur.**
- **Un local devra être mis à disposition pour le secrétariat.**
- **Les drapeaux de touches nécessaires pour chaque finale.**
- **2 tablettes (1 par finale) ainsi qu'un référent FMI.**

d. Parking

Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (50 à 100 véhicules) ; des bus peuvent être à prévoir.

Un plan du stade devra également être envoyé au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

E. Services demandés au club d'accueil

a. Avant la manifestation

Le club d'accueil se devra de prévenir les différents **services de sécurité** (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

La **publicité ainsi que les invitations locales** (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.) devront être assurés par le club d'accueil.

b. Le jour de la manifestation

• Animation

Le jour de la manifestation, le club d'accueil sera en charge des éléments suivants concernant l'animation :

- **1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 1h avant la première finale)**
- **6 « accompagnateurs » ; un par équipe et un pour les arbitres pour faciliter les contacts, démarches, etc.**
- **2 délégués à la police du terrain (1 par finale).**
- **1 animateur expérimenté pour la sono.**
- **Autant de ballons que nécessaire de taille 5 (minimum 2)**
- **Prévoir autant d'eau que nécessaire pour les équipes et les arbitres de chaque rencontre (3 packs de 6 bouteilles par rencontre)**
- **Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante**
-



CAHIER DES CHARGES 2019-2020

- **Repas & Goûter**

Le club d'accueil veillera à prévoir des **tickets sandwiches et boissons** pour les équipes finalistes et les arbitres.

Les buvettes, restaurations et animations diverses sont à l'initiative du club et ne doivent pas venir perturber le déroulement des rencontres.

- **Sécurité & Santé**

Le club d'accueil veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir du personnel pour le(s) parking(s) à l'arrivée et au départ ainsi que l'affichage d'un plan du stade.

Il faudra également être informé sur le **médecin de garde et ses coordonnées** ainsi qu'avoir les **équipements nécessaires à l'administration des premiers soins**.

F. Dotations

Le District fournira au club d'accueil un lot de 30 tee-shirts destinés aux bénévoles de la journée (remise à planifier avec la commission organisatrice).

- **Remise des récompenses**

Le District fournira également le jour de la manifestation :

- **4 coupes : 1 coupe par équipe**
- **20 médailles par équipe**
- **1 bon d'achat par équipe**
- **3 médailles et 3 récompenses aux arbitres**

G. Régime financier

- **Coupe de l'Anjou U17**

- Les entrées sont gratuites
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district.

- **Challenge de l'Anjou U17**

- Les entrées sont gratuites.
- Les frais de déplacement des équipes restent à leur charge.
- Les frais de déplacement du ou des arbitres sont répartis comme suit :
 - * 50% à la charge du club d'accueil.
 - * 25% à chacun des deux clubs participant à la rencontre.
- Les frais de déplacement des délégués du district sont à la charge du district

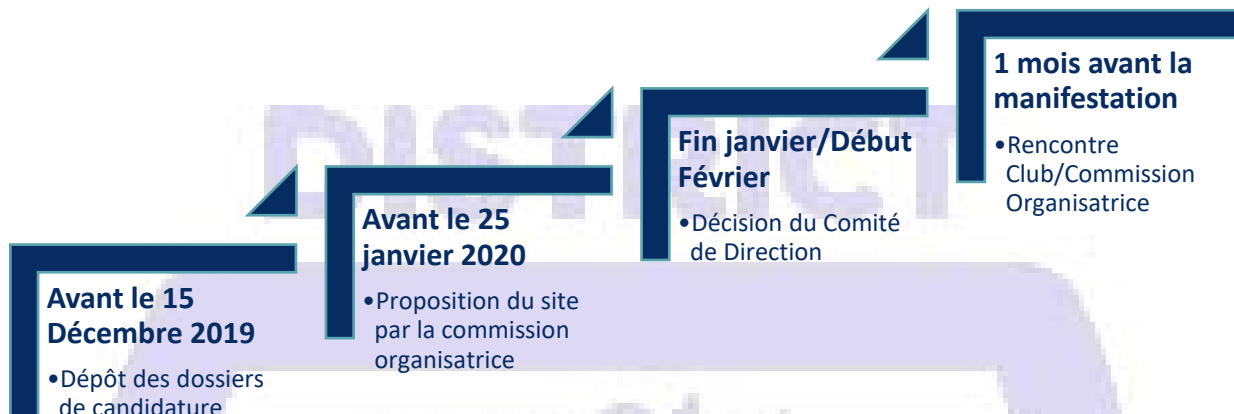


CAHIER DES CHARGES 2019-2020

H. Rétroplanning et organisation

a. Rétroplanning & organisation District

- Rétroplanning



- Organisation

Le District prendra en charge **la publicité sur les médias du District** (Site et messagerie officielle des clubs). La commission organisatrice **convoquera également les équipes et les arbitres.**

Le jour de la manifestation, la commission organisatrice **assurera le briefing des arbitres** avant le début des rencontres et s'assurera également d'un **retour photo de la manifestation** auprès du secrétariat du District.

Le District sera également en charge d'apporter :

- **2 ballons (1 par finale)**
- **Les feuilles de matchs papier (en cas de dysfonctionnement de la FMI)**
- **Les banderoles prévues (sponsors, District, Supporter c'est Respecter, etc.) – Ces banderoles seront installées et désinstallées par la commission organisatrice.**